

**Arrêté du 21 février 2014 portant nomination à une commission régionale d'inscription
et à une chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes
NOR : JUSC1403449A**

La garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu les articles L. 822-2, L. 822-6 et R. 822-8 du code de commerce ;

*Vu l'arrêté du 22 mars 2013 portant nomination à la commission régionale d'inscription et à la chambre
régionale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel de Versailles ;*

Vu la proposition du président de la chambre régionale des comptes d'Ile-de-France, en date du 16 janvier 2014 ;

ARRÊTE

Article 1

Sont nommés membres de la commission régionale d'inscription et de la chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel de Versailles :

En qualité de magistrat de la chambre régionale des comptes

M. Franck DAURENJOU, premier conseiller à la chambre régionale des comptes d'Ile-de-France, titulaire, en remplacement de M. Eugène NIVON.

M. Patrice ADMENT, premier conseiller à la chambre régionale des comptes d'Ile-de-France, suppléant, en remplacement de M. Franck DAURENJOU.

Article 2

La directrice des affaires civiles et du sceau est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice.

Fait le 21 février 2014.

La garde des sceaux, ministre de la justice, et
par délégation,
La sous-directrice du droit économique,

Aude AB-DER-HALDEN